

## LE SITE DE COAT-MIN OU COATMEN VIEUX-CHATEAU EN LEZARDRIEUX

PAR FRANÇOIS SALLOU

Le site de Coëtmer est une fortification de terre qui se rattache, par sa forme, plus aux enceintes qu'aux mottes. Nous sommes en présence d'une enceinte de forme légèrement ovoïde cernée de talus peu élevés qui donne l'impression, mais seulement l'impression, d'avoir eu une destinée éphémère ou bien d'avoir été bâtie à la hâte. Car si la défense naturelle de cet éperon est relativement rassurante du côté mer il n'en est pas de même du côté terre de l'éperon où fut édifié, à distance de l'enceinte, un talus peu élevé et une douve sèche peu profonde alors que l'enceinte elle-même se trouve en contrebas de 5 mètres environ par rapport à cette défense extérieure. Aucune comparaison ne peut être faite avec la motte de Botloy taillée dans le roc qui elle s'élève à 9 mètres de hauteur ayant supporté un donjon de 7 à 8 mètres de côté avec murailles d'un mètre d'épaisseur. Cette situation en infériorité de quelques mètres par rapport au plateau voisin laisse penser qu'il conviendrait, peut-être, de rechercher la trace d'emplacements de poteaux ayant pu servir à la construction d'une tour en bois. Il est possible aussi qu'il ait existé une défense avancée au point d'entrée de la voie d'accès que l'on retrouve dans le nom de la parcelle 523 du cadastre dite An Issue qui fut longtemps utilisée comme voie charretière et dont il reste toujours un droit de passage.

Toutes les structures d'un domaine manorial ont existé et certaines sont encore visibles. On trouve, en effet, une métairie, deux moulins, l'un à eau, l'autre à vent, et un étang mais il manque le bâtiment manorial. On peut de ce fait avancer qu'il y eut abandon dans l'occupation de l'habitat. Cet abandon est probablement en rapport avec l'évolution du système d'échange entre le Goëlle et le Trégor comme cela peut se constater à l'embouchure d'autres estuaires fluviaux au cours des temps. L'enceinte de Coatmer domine le lieu d'un mouillage reconnu comme sûr par le passé mais d'un lieu de passage inter

Ces structures sont extrêmement fragiles et il est nécessaire d'en relever les cotes, ce qui fut fait au cours du programme ARSSAT 2006.

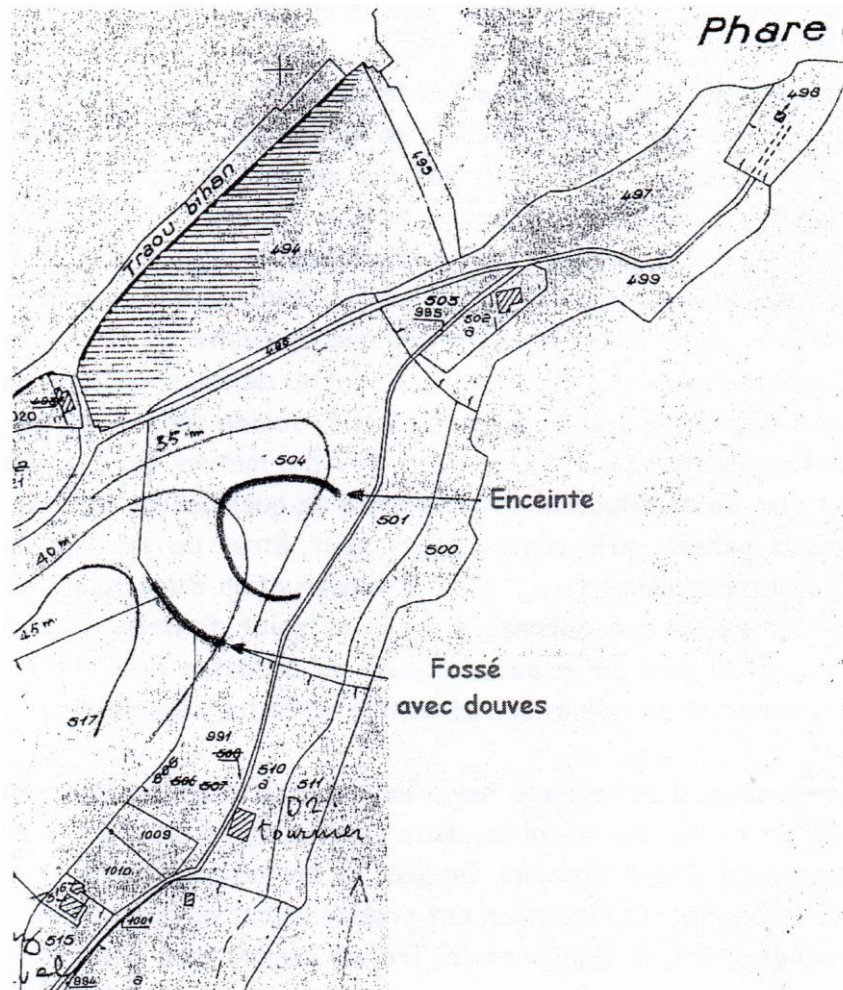
Il est certain qu'à l'époque, en 1406, où Rolland de Coëtmen, de la branche aînée, réédifiait Tonquédec, le site de Coëtmer ne présentait pas le même intérêt. Seule la métairie perdura.

Une remarque semblable peut être faite pour le début du siècle précédent lorsque l'on assiste à l'utilisation militaire de plusieurs éperons barrés comme ce fut le cas pour celui de Tonquédec et de la Motte d'Avaugour édifiés sur un éperon formé par la vallée du Trieux et un profond ravin. Il apparaît donc que l'embouchure du Trieux ne présentait plus le même intérêt géostratégique fluvio-maritime qu'il dut avoir ne serait-ce qu'au moment où Henri Plantagenet fréquentait notre contrée et le port de Port-Blanc par exemple, alors que d'importantes places militaires se constituent à l'intérieur du pays afin, semble-t-il, de contrôler les passages entre les territoires situés à l'ouest du Penthièvre face aux désirs expansionnistes des Léon. La carte de 1294 montrant la densité et la répartition des places fortes est assez parlante à ce sujet.

Le site de Coatmen n'apparaît pas comme une place militaire d'importance du fait de la non utilisation du site de hauteur. Au XVI<sup>e</sup> siècle son rôle est secondaire car le principal passage entre le Trégor et le Goëlle se fait en la trève de Lezhardré au pied d'un château probablement du haut Moyen Age comme l'indique le nom de Lézardrieux

Aux alentours de cet endroit appelé *passage du Goëlo* la toponymie donne des renseignements concernant les activités que l'on y pratiquait. En effet une maison appelée balchan-Silliou indique que l'on y pêchait des anguilles ; un endroit de hauteur appelé Run-an-Rouêdon (Ab22 E 2118) indique que l'on y faisait sécher des filets de pêche. On y trouvait, près du passage, aussi la pêcherie de Kerraoul (Ab22 E 2180), et cette constatation on est droit de penser qu'il serait intéressant de relever le parcellaire autour de Coatmen et de son homologue, rive droite, Coz-Castel. Car le centre commercial important où l'on tenait foires, avant Noël et avant le Carême, était Pleumeur (Pleumeur-Gautier) et pour les paroissiens de Ploibanazlech le passage de Coatmer raccourcissait la distance à parcourir.

Il semble surtout que le château de Coatmen ait eu pour principale fonction de surveiller un mouillage forain, la rade de Coatmen, utilisée comme mouillage très protégé. C'est ce qui ressort du compte rendu du chevalier de Fréminville qui y séjourna pendant sept mois. Nous reproduisons son texte car il soulève certaines remarques :



Lézardrieux était trêve de Pleumeur-Gautier qui était donc le centre paroissial.

« Ce fut dans cette rivière que se réfugièrent en 1806 les deux frégates *La Syrène* et *La Revanche*, elles y mouillèrent pendant sept mois au lieu appelé Mélus<sup>2</sup>, bien au-dessus de son embouchure. Ces deux frégates venaient de faire, sous les ordres des capitaines Le Duc et Lambert, une longue et périlleuse campagne d'observations dans les mers du pôle Boréal. Alors enseigne de vaisseau à bord de *La Syrène*, et chargé spécialement des travaux géographiques pendant ce pénible voyage. Exténués de fatigues et privations, dévorés par le scorbut, qui avait diminué nos équipages de moitié et réduit le reste presque à l'impossibilité d'agir ; ne pouvant en conséquence tenter l'entrée des ports de Brest ou de Saint-Malo, étroitement bloqués par des forces supérieures ennemies, nous fûmes heureux dans cet état de détresse de trouver un abri sûr dans la rivière du Trieux... ce fut de ce mouillage que j'adressai au ministre les journaux, les cartes et les plans que j'avais dressés dans le cours de la campagne et je reçus de son Excellence des témoignages flatteurs de sa satisfaction. Elle me chargea en même temps de lever un plan détaillé de la rivière... sans traverser la rivière j'en remontai les bords élevés, montueux et couverts de bois, je parvins ainsi à l'endroit où une autre rivière beaucoup moins considérable, celle de l'Yeffe (*Le Leff*) vient s'y jeter et je vis sur la pointe du confluent les ruines de l'antique château de Frynaodour.<sup>3</sup> »

Ainsi Fréminville passa t'il sept mois de l'année 1806 à parcourir les rives du Trieux, or ses ouvrages datent des années 1835 soit vingt années plus tard. Ce décalage, assez conséquent, est peut-être la cause d'une certaine confusion entre l'enceinte de Coatmen que l'ARSSAT étudie et le site du Coz-Castel situé en vis-à-vis mais rive droite que l'ARSSAT a visité. C'est ce qui ressort de la lecture suivante :

« je fus visiter encore les vestiges d'une autre forteresse qui existe dans les environs mais beaucoup plus loin. Elle est à une lieue de Paimpol, sur une hauteur qui domine la rivière du Trieux... il semble bien que nous soyons sur la rive droite du Trieux ...au-dessus du moulin de Coatmen or le moulin de Coatmen est rive gauche ... et elle porte le nom du Vieux-Châtel ...Le Coz-Castel, lui, est rive droite. »

L'auteur continue en nous donnant une description qui, selon nous, peut prêter à confusion : *Ce qui reste aujourd'hui de ce Vieux-Châtel; consiste en une enceinte de terre de figure pentagonale, ...c'est l'aspect de Coatmer tel que le montre notre relevé et non l'aspect du Coz-Castel qui lui est bien une motte ... On y a ajouté une cour environnée d'un rempart...comme à Coatmer.*

Nous proposons ce thème de réflexion aux lecteurs de l'ARSSAT mais aussi aux Amis du Trieux à qui nous demandons, premièrement, s'ils connaissent le mouillage du *My/us* signalé par Fréminville, deuxièmement s'il n'existe pas, par hasard, un moulin de Coatmen rive droite, et troisièmement d'examiner le parcellaire Napoléonien qui devrait être riche d'enseignements. En dernier lieu il serait très intéressant de retrouver, peut être à la Bibliothèque Nationale, les relevés du chevalier de Fréminville.

Nous sommes en présence d'une enceinte circulaire<sup>4</sup> qui du fait de la taille modeste de ses défenses, talus-fossés, ne peut être assimilée à un site castrat. Et pourtant sa dénomination établit aisément le lien existant avec une lignée vicomtale, celle des Coemen, qui fut juveigneur des Penthièvre.

Car il existe un fossé circulaire à proximité immédiat de l'enceinte, ainsi qu'une défense talutée à vingt mètres environ laquelle semble plus avoir pour fonction de barrer l'éperon que de constituer une baïe. En effet la métairie se trouve relativement éloignée et a perduré jusqu'à nous alors que le site même fut abandonné avant que l'on ait envisagé de transformer l'habitat en terre en site manorial tel que l'on peut classiquement le remarquer en d'autres lieux similaires comme celui du Launay en Brélévenez par exemple pour ne citer que lui. L'emplacement de cette enceinte au bord de l'escarpement ne lui confère pas une vocation principale d'habitat agricole dans lequel on aurait parqué du bétail par exemple.

L'emplacement qui constitue un poste d'observation remarquable sur le Trieux, sur le passage avec la rive opposée en Goëlo, et sur le mouillage en dessous lui confère une vocation maritime mais dont la pratique a dû être soit antérieure à celui bien connu de Lezardrieux qui portait le nom évocateur de *Passage du Goëlo* ou bien soit secondaire.

Il est fort probable, mais ceci n'est que conjectures, que nous soyons en présence d'un passage antique entre les deux rives comme ce fut le cas pour le passage du Coz-Yaudet magistralement illustré en 1964 par la découverte par Léon Fleuriot d'une porte donnant sur la rivière elle-même. Afin d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse il conviendrait de solliciter une recherche circonstanciée de la part des services archéologiques car il n'est pas impossible que les Scandinaves du Xe siècle aient utilisé ce remarquable mouillage forain hivernal.

Toujours est-il que lorsque Geoffroy de Coemen reçut les terres de Quemper-Guézennec, dont le site de Coatmer faisait partie, il préféra habiter Le Bois guézennec en Louannec<sup>5</sup>, site à motte cette fois ci.

Nous pouvons remarquer en parallèle la durée éphémère d'une lignée cadette des Coemen issue de Geoffroy héritier de son frère aîné, confirmant, semble t'il l'intérêt, devenu secondaire, du site.

Fréminville pense que la famille Du Vieux Châtel s'est fondue dans celle de Kergrist or si les Kergrist sont bien seigneurs du Vieux-Châtel, il s'agit du Vieux Châtel en Ploubezre.

Demander confirmation de cette appellation aux Locaux.

<sup>3</sup> FREMINVILLE, Le Chev. de, *Antiquités de La Bretagne, Côtes-du-Nord*, rééd. *Fac similé* Le Portulan, p.75.

<sup>4</sup> Pour la typologie des mottes, consulter Michel BRAND'HONNEUR, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et sociétés chevaleresque (Xf-XI! siècles)*, PUR, 2001. 317 pages.

<sup>5</sup> Voir relevé ARSSAT dans le bulletin de l'Association de 1999, p.15.

